



Noix



N°12
01/08/2017



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°12 du 28/07/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites :
bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr www.fredon-limousin.fr

et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

- **Mouche du brou : risque élevé en cours.** Les captures sont observées depuis le 28 juin et ont fortement augmenté en tous secteurs. **Observez régulièrement les pièges**, plaques jaunes engluées.
- **Carpocapse** : 2nd vol en cours en tous secteurs. **En secteurs précoces**, la période de risque des pontes est terminée. Le risque reste encore élevé en termes d'éclosions, celles-ci pourraient rester soutenues jusqu'au 6 août. **En secteurs tardifs**, les périodes de risque sont en cours avec l'intensification des pontes et des éclosions qui devraient rester soutenues respectivement jusqu'au 6 août et 15 août.

Ravageurs

• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Observations du réseau

Selon les observations communiquées par des producteurs volontaires pour observer chaque semaine leur(s) piège(s) et par le groupe technique noix du Sud-Ouest, on note au 1^{er} août la présence de la mouche du brou dans 107 communes (voir tableau ci-dessous) avec la répartition suivantes :

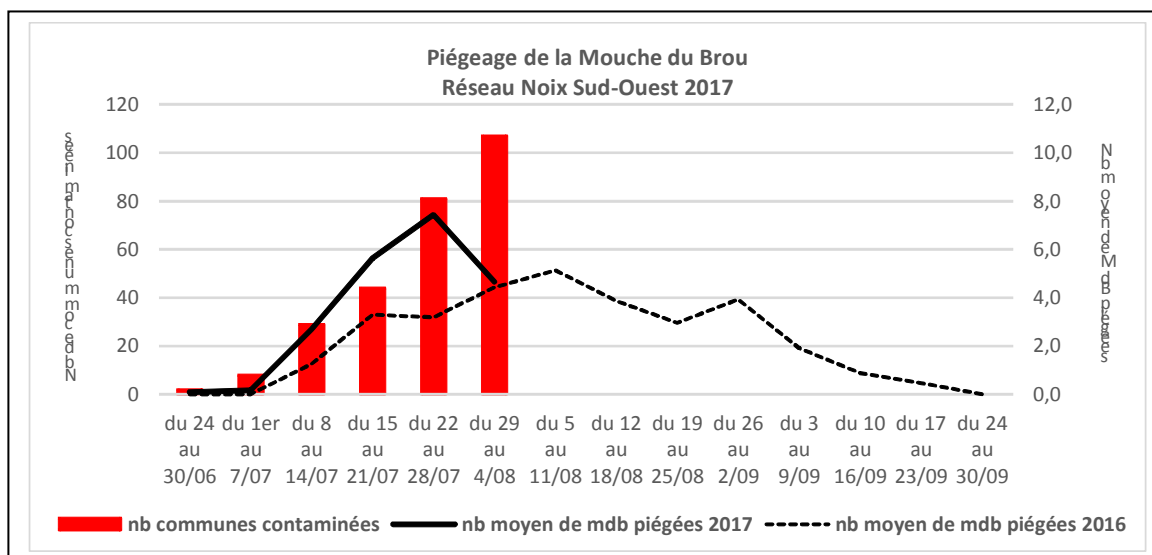
- 🚩 78 communes sont de nouveau contaminées.
- 🚩 **29 communes sont contaminées pour la 1^{ère} fois.**

Dordogne (24)					
Commune	année	Commune	année	Commune	année
Alles sur Dordogne	2012	Coux et Bigaroque	2012	La Roque Gageac	2016
Beaumont du Périgord	2015	Domme	2015	St Avit Sénieur	2017
Belves	2014	Fossemagne	2015	St Crépin et Carluçet	2015
Berbiguières	2015	Gout Rossignol	2017	Ste Foy de Belvès	2017
Besse	2014	Grand Brassac	2015	Ste Innocence	2014
La Boissière d'Ans	2016	Lalinde	2012	St Laurent La Vallée	2015
Le Bugue	2016	Lamothe Montravel	2013	St Martial de Nabirat	2017
Le Buisson de Cadouin	2015	Limeuil	2016	St Méard de Drôme	2017
Campagnac lès Quercy	2012	Lisle	2015	Ste Mondane	2014
Campagne	2016	Lusignac	2016	St Pantaly d'Excideuil	2015
Carsac Aillac	2016	Marnac	2016	St Pierre de Chignac	2015
Castelnaud la Chapelle	2016	Montignac	2016	St Pompont	2017
Castels	2015	Nabirat	2013	St Seurin de Prats	2012
Cénac et St Julien	2012	Port Ste Foy et Ponchapt	2015	Salignac Eyvigues	2016
Chavagnac	2017	Proissans	2013	Sorges	2015
Conne de Labarde	2016	Ribagnac	2015	Terrasson Lavilledieu	2016
Coulaures	2015	Ribérac	2013	Vitrac	2015
Gironde (33)					
Castets en Dorthe	2017	Lados	2017	Pessac sur Dordogne	2012
Cénac	2017	Landerrouet sur Segure	2014	Ste Terre	2017
Gironde sur Dropt	2017	Margueron	2015		
Lot-Et-Garonne (47)					
Allez et Cazeneuve	2017	Casseneuil	2017	Moulinet	2017
Beaugas	2017	Montagnac sur Lède	2017	Le Temple sur Lot	2012
Lot (46)					
Albas	2011	Luzech	2011	Payrac	2016
Anglars-Juillac	2010	Martel	2014	Pinsac	2016
Le Boulvé	2013	Masclat	2016	Puybrun	2014
Creysse	2014	Mercuès	2013	Le Roc	2015
Douelle	2010	Montbrun	2016	St Denis les Martel	2014
Floirac	2016	Montvalent	2015	Tauriac	2015
Charente (16)					
Barbezieux St Hilaire	2016	Etriac	2016	Pillac	2015
Bardenac	2016	Jarnac	2017	St Amant de Montmoreau	2016
Barret	2017	Lamerac	2016	St Aulais La Chapelle	2017
Brie sous Chalais	2012	Mainzac	2017	St Martial	2015
Chalais	2017	Marillac Le Franc	2017	Salle Lavalette	2013
Challignac	2017	Nonac	2016		

Charente-Maritime (17)		Deux-Sèvres (79)		Vienne (86)	
Jarnac Champagne	2017	L'Absie	2017	Availles en Chatellerault	2017
		St Pompain	2017		
Corrèze (19)		Gers (32)		Tarn-Et-Garonne (82)	
Ayen	2017	Pessoulens	2010	Vazerac	2010

Ces informations nous permettent également :

- ✚ d'évaluer la pression du ravageur et de connaître son pic de vol :



- ✚ de repérer **des zones encore indemnes** (voir carte page suivante) telles que :
 - o En Corrèze : Sadroc,
 - o En Dordogne : Badefols d'Ans, Eyzerac, Lanouaille, Limeyrat, Nailhac, Pazayac, St Sulpice d'Excideuil, Valeuil,
 - o Dans le Lot : Carennac, Rocamadour, Vayrac

Seuils indicatifs de risque

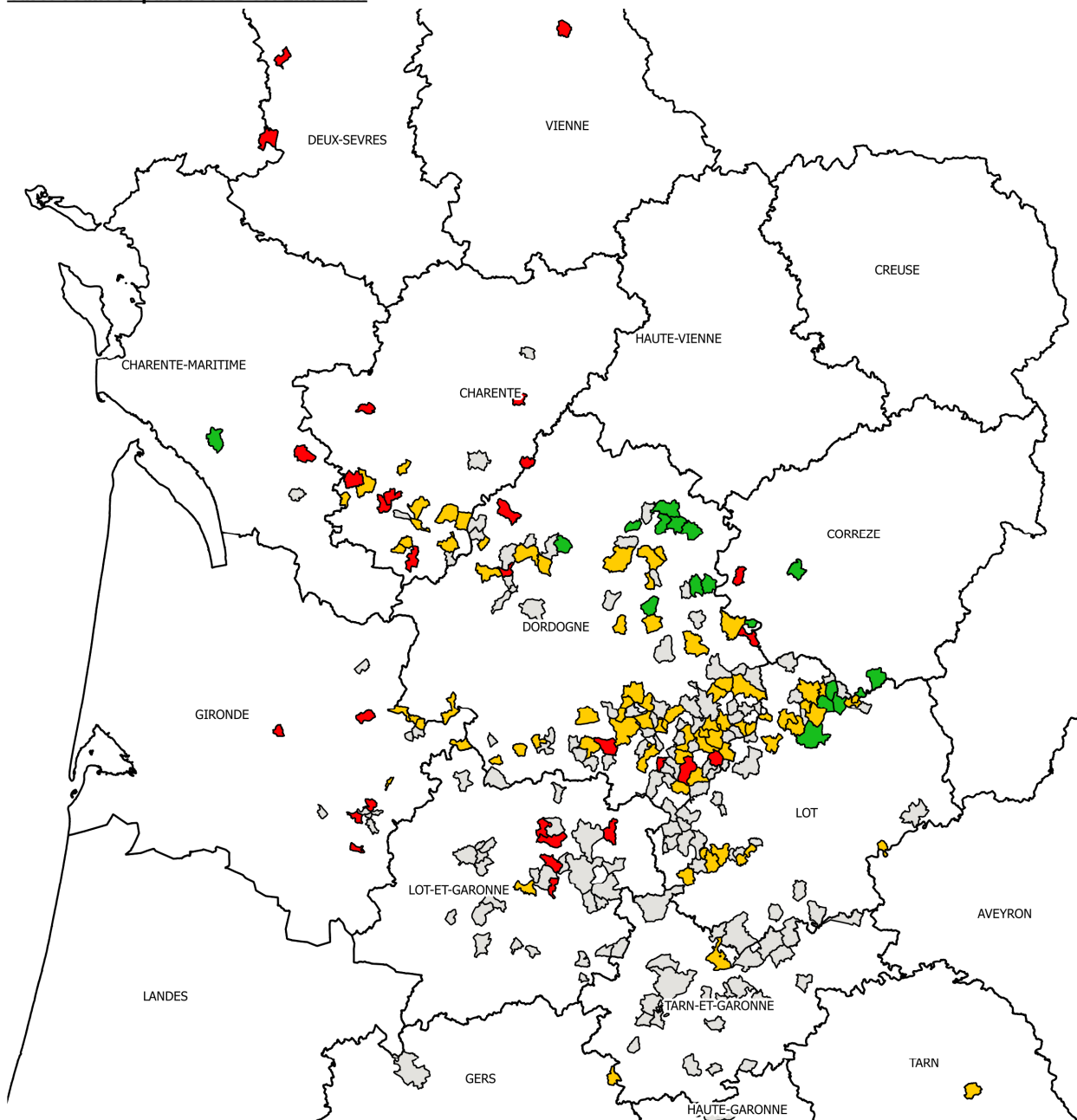
- ✚ Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- ✚ Parcelle non contaminée à ce jour : 3 relevés positifs successifs sur le piège.

Evaluation du risque : Risque élevé en cours.

La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

Piégeages mouche du brou Réseau du Sud-Ouest 2017

Carte réalisée par la FREDON Limousin



Légende - Réseau

- nouvelles_communes_2017
- communes_positives_2017
- communes_négatives_2017

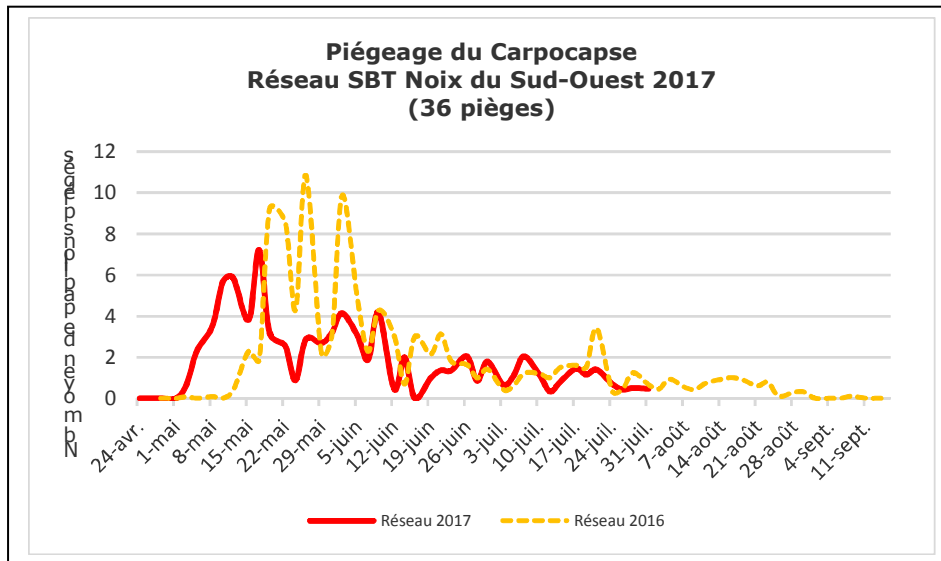
Légende - Hors Réseau

- historique des communes contaminées entre 2009 et 2016

• Capocapse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent un faible niveau de piégeage au cours du 2nd vol avec toutefois des captures significatives jusqu'au 21 juillet.



Données du modèle

Au 1^{er} août, le 2nd vol est en cours en tous secteurs, 82 à 91% des papillons auraient émergé. 66 à 87% des pontes et 37 à 68% des éclosions issues de la 2nde génération sont survenues.

On constate que la 2nde génération de carpocapse a environ 10 jours d'avance par rapport aux années précédentes. Si les conditions climatiques restent au-dessus des normales saisonnières, une 3^{ème} génération pourrait alors émerger en secteurs très précoces aux alentours de mi-août.

Evaluation du risque

2nd vol en cours en tous secteurs.

En secteurs précoces, la période de risque des pontes est terminée. Le risque reste encore élevé en termes d'éclosions, celles-ci pourraient rester soutenues jusqu'au 6 août.

En secteurs tardifs, les périodes de risque sont en cours avec l'intensification des pontes et des éclosions qui devraient rester soutenues respectivement jusqu'au 6 août et 15 août.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VAL CAUSSE / UNICOQUE / ECOLIM

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".